



Syndicat Intercommunal des Eaux de Bouzonville.

Groupant les communes de :

Alzing, Bouzonville, Berviller, Bibiche, Brettnach, Château-Rouge, Colmen, Dalem, Filstroff, Flastroff, Guerstling, Heining-les-Bouzonville, Neunkirchen-les-Bouzonville, Oberdorff, Rémering, Saint-François-Lacroix, Schwerdorff, Teterchen, Tromborn, Vaudreching, Villing, Voelfling-les-Bouzonville.

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU EXERCICE 2024

SOCIETE DES EAUX DE L'EST

Numéros de téléphone utiles :

Service clientèle : 0 977 409 438

03 87 78 59 55 (Bouzonville)

Service d'urgence : 0 977 429 438

Service Collectivités : 0 977 404 254

SOMMAIRE

I – LES INDICATEURS TECHNIQUES.....	3
A) Périmètre du Syndicat.....	3
B) Production.....	5
1) Localisation des points de prélèvement et nature des ressources utilisées.....	5
2) Hydrogéologie – Origine des eaux.....	6
3) Volumes produits par les forages.....	7
4) La station de traitement.....	7
C) Distribution et consommation.....	7
1) Le réseau.....	7
2) Les réservoirs et l'alimentation.....	7
3) La consommation.....	10
4) Les pertes sur la distribution.....	10
D) Qualité de l'eau.....	11
1) Mesures de prévention pour la qualité de la production.....	11
2) Le type de traitement.....	11
3) Surveillance de la qualité distribuée.....	11
II – LES INDICATEURS FINANCIERS.....	13
A) Le prix de l'eau.....	13
1) La tarification.....	13
2) Les éléments relatifs au prix du m3 d'eau.....	13
3) La facture.....	14
B) Les autres indicateurs financiers.....	14
1) Les principales recettes.....	14
2) La dette.....	15
3) Les travaux.....	15
III – LES INDICATEURS DE PERFORMANCE.....	16

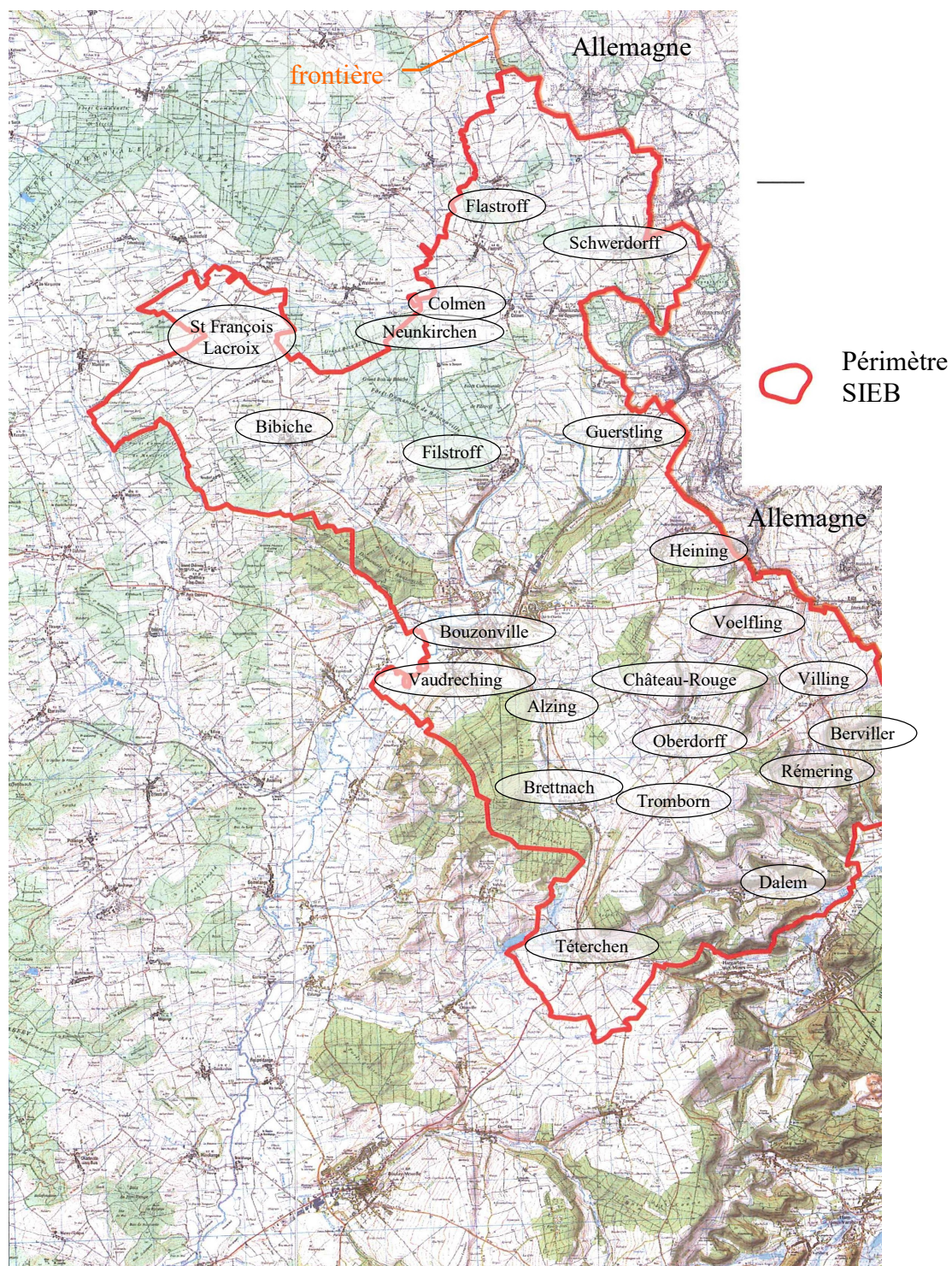
I – LES INDICATEURS TECHNIQUES

A) Périmètre du Syndicat

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de Bouzonville est constitué des 22 Communes suivantes (cf. carte n°1, page suivante) :

- ❖ ALZING
- ❖ BOUZONVILLE (Annexes : Aidling, Héckling, Benting)
- ❖ BERVILLER-EN-MOSELLE
- ❖ BIBICHE (Annexes : Rodlach, Neudorf)
- ❖ BRETTNACH
- ❖ CHÂTEAU-ROUGE
- ❖ COLMEN
- ❖ DALEM
- ❖ FILSTROFF (Annexe : Beckerholz)
- ❖ FLASTROFF (Annexe : Zeurange)
- ❖ GUERSTLING (Annexe : Niedwelling)
- ❖ HEINING-LES-BOUZONVILLE (Annexes : Leiding, Schreckling)
- ❖ NEUNKIRCHEN-LES-BOUZONVILLE (Annexe : Rémeldorff)
- ❖ OBERDORFF (Annexes : St Marie, Odenhoven)
- ❖ REMERING
- ❖ SAINT-FRANCOIS-LACROIX
- ❖ SCHWERDORFF (Annexes : Cottendorff, Otwiller)
- ❖ TETERCHEN
- ❖ TROMBORN
- ❖ VAUDRECHING
- ❖ VILLING (Annexe : Gaweistroff)
- ❖ VOELFLING-LES-BOUZONVILLE

**Carte n°1 : Plan de situation des 22 Communes adhérentes
au Syndicat Intercommunal des Eaux de Bouzonville**



B) La production :

La production d'eau du SIEB est assurée par cinq forages situés au sud du syndicat, à Dalem et à Téterchen. L'eau brute passe ensuite par une station de traitement (déferrisation et désinfection) située à Téterchen avant d'être distribuée sur l'ensemble du réseau du syndicat.

1) Localisation des points de prélèvement et nature des ressources utilisées (cf. carte n°2, page suivante) :

- Le forage de Téterchen, profond de 120 m et pouvant produire 40 m³/h. Ce forage a été régénéré en juillet 2002.
- Le forage de Dalem 2 est équipé d'une pompe immergée à 82.50 m et refoule les eaux avec un débit 45 m³/h vers la station de déferrisation située sur le ban communal de Téterchen. Le forage de Dalem 2 a été nettoyé et régénéré durant le mois d'avril 2001.
- Le forage de Dalem 3, construit en 1981, est équipé d'une pompe immergée à 74 m de profondeur et refoule les eaux avec un débit de 55 m³/h vers la station de déferrisation située sur le ban communal de Téterchen. Il a été réhabilité (retubé) en 2005. Suite à son affaissement constaté en 2013, une rehausse de conduite a été mise en place en tête de forage et la colonne de refoulement a été rallongée de 6 mètres. Il a également été régénéré par nettoyage mécanique en octobre 2021.
- Les forages Dalem 4 et 5 : Les deux forages, profonds de 100 m et situés à environ 300 m à l'Ouest du centre de la Commune de Dalem, ont été réalisés au courant de l'année 2012 et équipés en 2015. Leurs pompes, immergées à 55 m de profondeur refoulent les eaux avec des débits de respectivement 47 et 50 m³/h vers la station de traitement située sur le ban communal de Téterchen.

Les eaux sont ensuite refoulées depuis cette station de traitement vers les réservoirs de Téterchen et Tromborn d'où sont alimentées les 22 Communes du S.I.E.B.

De plus, les Syndicats des Eaux de Boulay et Bouzonville ont une ressource d'eau située à Guerting et qu'ils exploitent en commun.

Par conséquent, un appoint en eau en provenance du Syndicat Intercommunal des Eaux de Boulay est également possible directement dans le réseau de distribution, ceci permettant de garantir les ressources pour l'ensemble des 22 Communes.

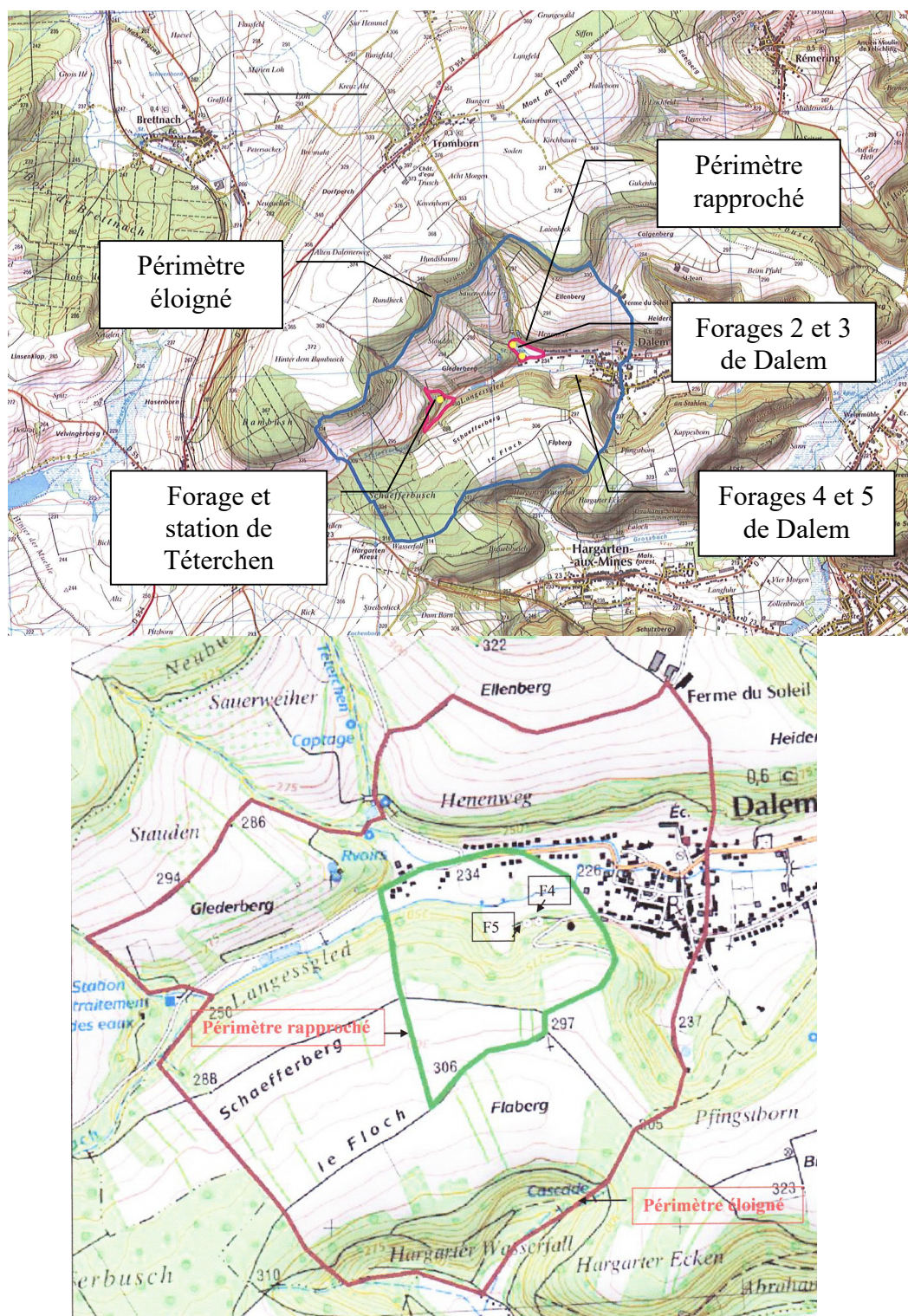
Il existe trois points d'interconnexion permettant un apport éventuel de l'ordre de 500 m³/j :

- Depuis le réservoir de Téterchen/Boulay :
 - Au niveau de l'usine de Téterchen, une pompe permet de refouler de l'eau depuis le réservoir de Boulay dans la conduite qui alimente le réservoir de Tromborn ;
 - A proximité de Téterchen, il existe un point de jonction entre la conduite intercommunale qui part du réservoir de Téterchen-Bouzonville en direction de Brettnach et la conduite qui provient du réservoir de Téterchen-Boulay pour alimenter Velving.
- Depuis le réservoir de Holling, une conduite spécifique permet d'alimenter en secours le réservoir de Bellevue situé à Vaudreching.

2) Hydrogéologie – Origine des Eaux :

L'aquifère sollicité est situé dans les grès vosgiens. Dans le secteur, ils ont entre 190 et 200 m d'épaisseur. Ils reposent sur les formations du Permien, constitué d'arkoses et de grès. Les grès vosgiens sont surmontés par des grès, dolomies et calcaires du Muschelkalk.

Carte n°2 : Plan de situation des forages et de la station de traitement.



3) Les volumes produits par les forages :

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Dalem 2	-	-	241 619	248 883	219 177	202 947
Dalem 3	428 610	445 305	175 679	207 434	236 305	174 989
Dalem 4	222 661	169 400	206 966	206 193	53 417	169 604
Dalem 5	179 923	241 298	237 683	45 977	334 057	160 444
Téterchen	45 745	57 812	88 683	262 208	126 422	233 088
Total	876 939	913 815	709 011	970 695	969 378	941 072

Origine des données : Rapport annuel du délégataire reçu le 31/05/2025

Remarque : Jusqu'en 2020, les forages Dalem 2 et 3 étaient comptabilisés ensemble.

Les volumes indiqués sont des volumes relatifs à l'année civile.

4) La station de traitement :

Après pompage, l'eau est transférée à la station de traitement où elle subit une déferrisation et une chloration. Suite à la mise en service des forages Dalem 4 et 5, la capacité de production de la station a été renforcée début 2016, passant de 150 m³/h à 200 m³/h.

La production annuelle de la station de traitement est la suivante :

Années	2019	2020	2021	2022	2023	2024
m3 produits	887 270	895 745	902 602	871 144	836 121	842 662

Origine des données : Rapport annuel du délégataire reçu le 31/05/2025

Remarque : Les volumes indiqués sont des volumes relatifs à l'année civile.

C) La distribution et la consommation :

1) Le réseau :

La longueur totale du réseau géré par le S.I.E. de Bouzonville est de 201.202 kilomètres de canalisations.

Cette valeur est issue de la base SIG et varie en fonction des mises à jour. L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux est de 99 (valeur de 0 à 120).

2) Les réservoirs et l'alimentation :

Ils permettent d'assurer une régulation de l'approvisionnement en apportant une sécurité, en cas d'accident grave, sur les conduites ou la station de refoulement. Ils autorisent également la régulation des pompes en fonction des périodes tarifaires du fournisseur d'électricité.

Globalement, leur stockage permet une réserve d'eau correspondant à environ une journée de consommation.

L'alimentation de chaque Commune se fait de la façon suivante (carte n°3 page 9) :

- ❖ ALZING : Réservoir de Téterchen (1 000 m³)
- ❖ BOUZONVILLE :
 - Bouzonville : Réservoir d'Aidling (2 x 750 m³) et de Bellevue (1 000 m³) (Vaudreching).
 - Annexe d'Aidling : Réservoir d'Aidling (2 x 750 m³)
 - Annexe d'Héckling : Réservoir d'Aidling (2 x 750 m³)
- ❖ BERVILLER EN MOSELLE : Réservoir de Berviller (200 m³)
- ❖ BIBICHE :
 - Bibiche : Réservoir de Bibiche (150 m³)
 - Rodlach : Réservoir de Bibiche (150 m³)
 - Neudorf : Réservoir de Bibiche (150 m³)
- ❖ BRETTNACH : Réservoir de Téterchen (1 000 m³)
- ❖ CHÂTEAU-ROUGE : Réservoir de Villing (700 m³)
- ❖ COLMEN : Réservoir de Neunkirchen (500 m³)
- ❖ DALEM : Réservoir de Tromborn (200 m³)
- ❖ FILSTROFF :
 - Filstroff : Réservoir d'Aidling (2 x 750 m³)
 - Beckerholz : Réservoir de Bellevue (1 000 m³)
- ❖ FLASTROFF :
 - Flastroff : Réservoir de Flastroff (150 m³)
 - Zeurange : Réservoir de Flastroff (150 m³)
- ❖ GUERSTLING :
 - Guerstling : Réservoir d'Aidling (2 x 750 m³)
 - Niedwelling : Réservoir d'Aidling (2 x 750 m³)
- ❖ HEINING-LES-BOUZONVILLE :
 - Heining-les-Bouzonville : Réservoir d'Heining (150 m³)
 - Leiding : Alimentation par l'Allemagne à partir de 2014.
 - Schreckling : Réservoir de Villing (700 m³)
- ❖ NEUNKIRCHEN-LES-BOUZONVILLE :
 - Neunkirchen-les-Bouzonville : Réservoir de Neunkirchen (500 m³)
 - Rémeldorff : Réservoir de Neunkirchen (500 m³)
- ❖ OBERDORFF :
 - Oberdorff : Réservoir de Villing (700 m³)
 - Sainte Marie : Réservoir de Villing (700 m³)
 - Odenhoven : Réservoir de Villing (700 m³)
- ❖ REMERING : Réservoir de Villing (700 m³)
- ❖ SAINT-FRANCOIS-LACROIX : Réservoir de Bibiche (150 m³)
- ❖ SCHWERDORFF :
 - Schwerdorff : Réservoir de Cottendorff (150 m³) et de Schwerdorff (500 m³)
 - Cottendorff : Réservoir de Cottendorff (150 m³)
 - Otwiller : Réservoir de Cottendorff (150 m³)
- ❖ TETERCHEN : Réservoir de Téterchen (1 000 m³)
- ❖ TROMBORN : Réservoir de Tromborn (200 m³)
- ❖ VAUDRECHING : Réservoir de Bellevue (1 000 m³)
- ❖ VILLING :
 - Villing : Réservoir de Villing (700 m³)
 - Gaweistroff : Réservoir de Villing (700 m³)
- ❖ VOELFLING-LES-BOUZONVILLE : Réservoir de Villing (700 m³)

Carte n°3 : Plan de situation des 12 réservoirs alimentant les 22 Communes du S.I.E. Bouzonville.



3) La consommation :

Le nombre d'abonnés est le suivant :

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Variation 2024/2023
Nombre total	5 560	5 577	5 628	5 669	5 701	5 745	5 802	1 %

Origine des données : Rapport annuel du délégataire reçu le 31/05/2025

Le service public d'eau potable dessert la totalité de la population du périmètre, soit environ 13 091 habitants.

Le rendement du réseau est le suivant :

	2021	2022	2023	2024	Variations 2024/2023
Volume produit* (C)	902 602	922 489	889 987	834 315	-6.3 %
Volume importé* (D)	7 719	6 260	3 923	4 433	13.0 %
Volume exporté* (B)	10 401	9 588	4 311	5 408	25.4 %
TOTAL VOLUME MIS EN DISTRIBUTION	899 920	919 161	889 599	833 340	-6.3 %
Volume vendu aux particuliers	596 358	620 994	610 042	591 808	-3.0 %
Dégrèvement pour fuite	12 873	4 467	0	0	- %
Volume utilisé par les appareils publics (manœuvre PI...)	1 975	4 410	11 910	21 175	77.8 %
Volume utilisé par le nettoyage des réservoirs, purges des communes...	9 761	8 833	8 966	9 771	9.0 %
TOTAL CONSOMME AUTORISE (A)	620 967	638 704	630 918	622 754	- 1.3 %
Rendement du réseau (%) (=100 x (A+B) / (C+D))	69.36	69.8	71.06	74.89	5.4 %
Indice linéaire de pertes (m3/j/km)	3.79	3.81	3.51	2.86	-18.6 %
Indice linéaire des volumes non comptés (m3/j/km)	3.95	3.99	3.80	3.28	-13.6 %

Origine des données : Rapport annuel du délégataire reçu le 31/05/2025

(: Volume d'eau potable mis en distribution calculé à partir d'informations réelles, comptabilisées sur une période entre deux relèves ramenées à 365 jours)*

4) Les pertes sur la distribution :

Les pertes sont constituées :

- Des fuites d'eau sur le réseau
- Des purges de réseau
- De l'utilisation des poteaux d'incendie par les pompiers et les sociétés de vidange.
- Du lavage des réservoirs et des filtres.

D) La qualité de l'eau

1) Mesures de prévention pour la qualité de la production :

L'établissement des périmètres de protection des points d'eau a été réalisé :

- Pour les forages F1, F2, F3 et Téterchen : Arrêté préfectoral n°2005/AG3 – 198 en date du 11 juillet 2005.
- Pour les forages F4 et F5 : Arrêté préfectoral n°2016-ARS/2124 en date du 5 septembre 2016.

Ces derniers déclarent d'utilité publique les travaux entrepris par le Syndicat des Eaux de Bouzonville en vue :

✓ De la dérivation des eaux destinées à la consommation humaine par les travaux de captage.

✓ L'établissement des périmètres de protection autour de ces points d'eau. Il fixe les périmètres de protection autour de ces points d'eau sur le territoire des Communes de Dalem et Téterchen.

Ils autorisent également les prélèvements d'eau à partir des forages et l'utilisation de cette eau à des fins de consommation humaine.

Pour l'année 2024, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est de 80 %.

2) Le type de traitement :

Les eaux pompées sont refoulées jusqu'à la station de traitement, située à 750 m au sud-ouest des forages de Dalem. Les eaux y sont déferrisées et désinfectées par chloration. (cf. carte n°2)

3) Surveillance de la qualité distribuée :

Conformément au nouveau Code de la Santé Publique et afin de produire et distribuer une eau propre à la consommation humaine, l'eau est strictement surveillée et sa qualité appréciée par le suivi de paramètres portant sur :

- ❑ La qualité microbiologique
- ❑ La qualité physico-chimique dont les pesticides et les métabolites
- ❑ La qualité organoleptique
- ❑ Des indicateurs de radio-activité.

Deux niveaux de qualité sont à respecter

- Les limites de qualité, correspondant à la conformité réglementaire,
- Les références de qualité, correspondant à des indicateurs établies à des fins de suivi des installations.

La qualité de l'eau est assurée par un contrôle sanitaire officiel et légal exercé par l'ARS et par la surveillance de l'exploitant.

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie : 100 %.

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques : 100 %.

Résultats des analyses pour 2024 :

**Document fourni par l'Agence Régionale de Santé et non réceptionné à ce jour.
Il vous sera transmis dès réception.**

I) LES INDICATEURS FINANCIERS :

A) Le prix de l'eau :

1) La tarification :

Le tarif comprend un abonnement et une part proportionnelle.
Au 1^{er} janvier 2025, les tarifs sont les suivants :

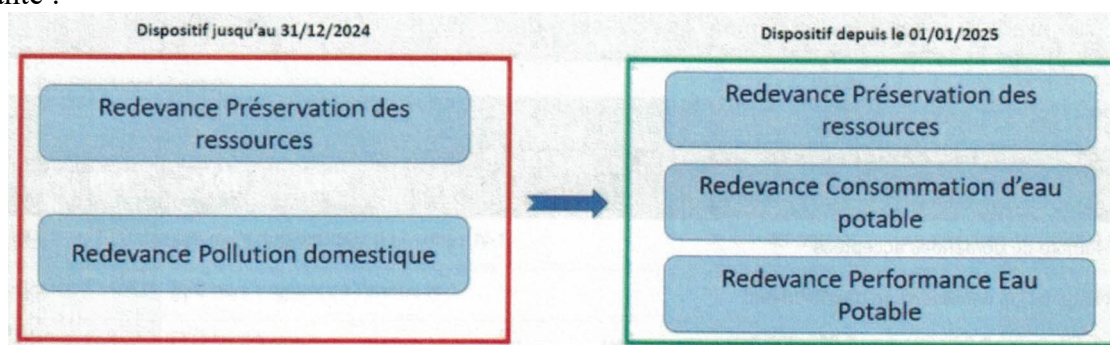
- Part Société des Eaux de l'Est :
 - Abonnement :
 - Compteur 15 à 50 mm : 27.05 € H.T./Semestre.
 - Compteur 60 mm : 47.12 € H.T./Semestre
 - Compteur 80 mm : 75.91 € H.T./Semestre
 - Compteur 100 mm : 112.25 € H.T./Semestre
 - Compteur 150 mm : 183.13 € H.T./Semestre
 - Part proportionnelle : 0.914 € H.T./ m³
- Part Syndicat des Eaux :
 - Abonnement : 6.00 € H.T. / Semestre.
 - Part proportionnelle : 0.50 € / m³

2) Les éléments relatifs au prix du m³ d'eau :

Depuis le 1^{er} Janvier 2014, le Syndicat Intercommunal des Eaux de Bouzonville a délégué à la Société des Eaux de l'Est et pour une durée de 12 ans la gestion du service de production et de distribution d'eau potable. La gestion du service inclut l'exploitation dont notamment l'entretien et la surveillance des installations de façon à assurer la continuité du service aux usagers, la conduite des relations avec les usagers du service et la réalisation de travaux mis à la charge du délégataire selon le contrat d'affermage. La date d'échéance du contrat est le 31 décembre 2025.

Pour ce service rendu, le fermier perçoit auprès des abonnés, un abonnement et une part proportionnelle au m³ d'eau consommée (voir tarifs indiqués ci-dessus).

De plus, depuis le 1^{er} janvier 2025, une réforme des redevances des Agences de l'Eau est entrée en vigueur, avec comme impact de faire évoluer les redevances de la façon suivante :



Toutes les factures émises à partir du 1^{er} janvier 2025 comportent ces nouvelles redevances.

Vous trouverez donc ci-dessous les redevances liées à l'ancien et au nouveau dispositif.

Ancien dispositif (jusqu'au 31/12/2024) :

- Redevance pour pollution de l'eau : 0.350 € H.T./m³
- Préservation des ressources naturelles : 0.095 € H.T./m³

Nouveau dispositif (à partir du 01/01/2025) :

- Consommation eau potable : 0.39 € H.T./m³
- Préservation des ressources naturelles : 0.126 € H.T./m³
- Performance des réseaux : 0.066 € H.T./m³

3) La facture

La facture donnée ci-dessous représente la tarification applicable au service de distribution publique d'eau potable, établie sur la base des tarifs du 1^{er} janvier 2025, pour un client ayant consommé 120 m³ dans l'année (incluant le nouveau dispositif de l'AERM).

	Quantité	Prix Unitaire en €	Prix H.T. En €
<i>Abonnement</i>			
Part Société des Eaux de l'Est	2	27.05	54.10
Part Syndicat des Eaux	2	6.00	12.00
<i>Consommation</i>			
Part Société des Eaux de l'Est	120	0.914	109.68
Part Syndicat des Eaux	120	0.50	60.00
<i>Agence de l'Eau Rhin Meuse</i>			
Préservation des ressources en eau	120	0.126	15.12
Consommation eau potable	120	0.39	46.80
Performance des réseaux d'eau potable	120	0.066	7.92
		Total H.T.	305.62
		T.V.A. 5.5 %	16.81
		TOTAL T.T.C.	322.43

Au 1^{er} janvier 2025, pour le service de distribution publique d'eau potable, le prix moyen de l'eau, avec abonnement, pour 120 m³ consommés par an est de 2.687 € T.T.C./m³.

Il est à noter que le taux d'impayé sur les factures, hors travaux, de l'année précédente est de 2.87 %.

B) Les autres indicateurs financiers :

1) Les principales recettes :

Le syndicat a enregistré les principales recettes suivantes :

- Redevance : 361 825.60 €
- ½ part secrétariat (personnel et téléphone) versée par le SIAPB : 27 768.41 €
- Loyers versés par la Société des Eaux de l'Est et le SIAPB : 30 431.46 €
- Loyers versés par Moselle Télécom : 200 €
- Subvention d'équipement (investissement) : 15 418.70 €

2) La dette :

Etat de la dette au 31 Décembre 2024 (en Euros) :

Récapitulation par établissement prêteur	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31 décembre de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont		Taux d'intérêts	Date de souscription de l'emprunt	Date de la dernière échéance
				Intérêt	Capital			
Caisse Française de Financement Local	198 183,72	13 965,28	14 815,80	1 652,15	13 163,65	6,09	25/01/2001	01/09/2025
Caisse Française de Financement Local	150 000,00	58 468,49	10 414,27	3 800,79	6 613,48	5,84	12/11/2001	01/05/2031
Caisse Française de Financement Local	350 000,00	152 314,64	24 382,73	9 765,51	14 617,22	5,85	30/05/2002	01/01/2032
Société Générale	250 000,00	113 904,05	15 875,64	5 932,29	9 943,35	4,79	25/02/2003	02/01/2033
Caisse Française de Financement Local	110 681,09	5 007,19	9 875,39	190,61	9 684,78	1,55	03/09/2015	01/01/2025
Crédit Mutuel	500 000,00	340 572,01	28 836,59	5 100,32	23 736,27	1,40	26/09/2017	31/12/2037
TOTAL	1 558 864,81	684 231,66	104 200,42	26 441,67	77 758,75			

3) Les travaux :

Les travaux réalisés en 2024 sont les suivants :

TRAVAUX	MONTANTS (€ H.T.) CA 2024
Renouvellement AEP rue de Metz à Tromborn	40 679.23
Remplacement manchettes traversée voile des réservoirs Aidling	3 358.75
Renouvellement AEP rues Senillé et St Rémi à Vaudreching	14 321.10
Renouvellement AEP rue Maud'Huy à Bouzonville	209 210.34
Réfection conduite pont de Rémeldorff	23 785.00
TOTAL 2315 :	291 354.42

II) LES INDICATEURS DE PERFORMANCE :

Selon le décret du 2 mai 2007.

Code	Libellé	Valeur 2024	Unité
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	13 091	Nombre
VP.056	Nombre d'abonnement	5 802	Nombre
VP.077	Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)	201.2	km
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	2.68693	€ TTC/m ³
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100	%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100	%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	99	Valeur de 0 à 120
P104.3	Rendement du réseau de distribution	74.89	%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	3.28	m ³ /km/j
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau	2.86	m ³ /km/j
-	Nombre de demandes d'abandons de créances reçues	12	Nombre
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité au titre de l'aide au paiement des factures d'eau des personnes en situation de précarité	0.0003	€/m ³ /Abonné